

BIZERTE :

APRÈS LA CONDAMNATION DE L'O.N.U.

Les tentations " Cartiéristes " ?

Comment va-t-on, après le vote émis par l'Assemblée générale de l'O.N.U. sur l'affaire de Bizerte, tenter de part et d'autre de trouver une issue ? Nous disons bien de part et d'autre, car les deux nations ont également intérêt à régler au plus vite cette affaire et à tenter, dans la mesure du possible, de limiter les conséquences désastreuses qu'elle risque d'avoir pour toutes deux.

Un passif impressionnant

L'adoption de la résolution afro-asiatique, dans les conditions que l'on connaît, ne règle rien par elle-même puisque de telles décisions ne peuvent être imposées aux parties par l'organisme international. Toutefois elle a considérablement amélioré la position diplomatique de la Tunisie et diminué celle de la France.

Le bilan, pour notre pays, de l'immobilisme et du négativisme de de Gaulle est impressionnant.

L'absence de notre délégation lors des débats, le refus de recevoir à Paris M. Hammarskjöld ont montré une fois de plus le mépris du chef de l'Etat pour l'O.N.U. Toutes les grandes puissances s'en attristent. Mais l'effet de cette attitude est plus fâcheux encore sur les puissances du tiers-monde qui paraissent au contraire s'attacher à l'O.N.U. où elles pèsent maintenant d'un poids considérable et en qui elles voient un recours pour échapper à l'influence des deux blocs et aux répercussions de leur rivalité.

L'effet sera particulièrement sensible en Afrique Noire, dans les jeunes Etats que l'on citait volontiers jusqu'ici en exemple : leur émancipation, nous disait-on, ne les empêchait pas de garder avec la France des liens étroits de solidarité. Or presque toutes ont voté la résolution afro-asiatique. Si l'on en juge par les précédents, il est fort à craindre que de Gaulle ne cherche à exercer des représailles pour ce geste et par là-même ne les éloigne encore davantage.

Au reste il ne faut pas se dissimuler que les difficultés provoquées par la politique gaulliste dans nos rapports avec les anciennes colonies, risque de renforcer en France même, dans l'opi-

nion, les tendances « cartiéristes ». Tout ce qui avait pu être maintenu jusqu'ici comme liens, dans les domaines de l'assistance technique, de l'enseignement, des relations économiques, serait alors exposé à une rapide dislocation. La politique du pire sera une tentation bien forte. Trop de gens souhaitent pouvoir dire : vous voyez bien que la décolonisation ne peut être que la rupture totale ; à quoi bon continuer à aider les pays qui ne nous témoignent aucune reconnaissance ?

Cette tendance peut encore être renversée si précisément, par une négociation avec Tunis la France s'efforce de régler le problème de Bizerte en considérant que l'abandon d'une base militaire, dont l'utilité est fort discutable, peut être largement compensé par le rétablissement de relations diplomatiques, le maintien de la coopération économique et de l'assistance technique, surtout dans le domaine de l'enseignement.

Politique du pire et intérêts véritables

Car la Tunisie, c'est incontestable, y a également intérêt. Ses dirigeants savent à coup sûr que la collaboration de la France en vue de leur ascension au niveau d'un Etat moderne, ne sera pas remplacée, au moins dans un délai rapide, par une aide équivalente de Moscou ou de Pékin. Ils savent aussi que le Moyen-Orient, vers qui sans doute les masses populaires se tournent instinctivement plutôt que vers Moscou,

n'est pas lui-même en état d'apporter cette aide. Ils peuvent même avoir la crainte que, malgré les déclarations sur la fraternité retrouvée, on n'assortisse tout concours de quelques exigences.

Il est un domaine où l'on risque de ressentir immédiatement les effets de la rupture avec la France : c'est celui de l'enseignement. Les professeurs et instituteurs français, comme tous les fonctionnaires servant dans le cadre de l'assistance technique, ont été mis en congé provisoire, mais de durée indéfinie. Si la situation n'est pas modifiée d'ici deux ou trois semaines, l'effort remarquable qui avait été entrepris en commun, risque d'être gravement compromis. Les deux pays seront perdants.

A mesure que le temps passe, la réconciliation devient plus difficile. Sans doute ne parviendra-t-on jamais à effacer complètement les conséquences de la tragédie du 19 juillet. Il faut savoir que jamais auparavant, même au temps de la conquête, même dans les années de lutte pour l'indépendance entre 1952 et 1955, aucun heurt entre Tunisiens et Français n'aurait fait autant de victimes que ces deux ou trois dramatiques journées. Mais la communauté d'intérêts est encore assez puissante pour qu'une rupture complète puisse être évitée.

Pour parvenir à ce résultat, il faut aller vite, très vite, il faut que la négociation s'ouvre de nouveau entre Tunis et Paris

Pierre LUQUET